



**BOURSE D'UN MOIS**

**POUR DOCTORANTS**

**EN LETTRES OU LINGUISTIQUE  
FRANÇAISES**

**INSTITUT  
FRANÇAIS**

## CANDIDATURE

### 1. État civil

CIVILITÉ (M. / Mme) : .....

NOM (orthographe du passeport) : .....

PRÉNOM (orthographe du passeport) : .....

DATE DE NAISSANCE (jj/mm/aaaa) : .....

NUMÉRO DU PASSEPORT : .....

DATE LIMITE DE VALIDITÉ : .....

ADRESSE ÉLECTRONIQUE (COURRIEL) : .....

ADRESSE POSTALE : .....

VILLE : ..... REGION : ..... CODE POSTAL : .....

NUMERO DE TELEPHONE : (portable) ..... (ligne fixe) ..... - .....

### 2. Formation

- Diplômes obtenus en lettres ou linguistique françaises  
(pour chaque diplôme préciser l'université et la date)  
.....  
.....  
.....
- Diplôme de doctorat (Ph.D) en préparation actuellement :
  - Université d'inscription  
.....
  - Inscrit en doctorat depuis (date)  
.....
  - .....  
Sous la direction de (civilité, nom, prénom du directeur de thèse)  
.....
  - .....  
Sujet de la thèse  
.....
  - .....  
.....

- Le département de langue et lettres françaises (ou équivalent) de l'université indienne où vous êtes inscrit doit être référencé sur le site « La salle des profs » (lien : <http://salledesprofs.org/services/etablissement/> ) faute de quoi votre candidature ne pourra pas être prise en compte

### 3. Projet de recherche

Joindre la présentation de votre projet de recherche.

La présentation de votre projet comportera de 6000 à 10000 caractères (espaces compris). Les présentations ne respectant pas ce format ne seront pas examinées.

### 4. Accueil du candidat

Il appartient au candidat, aidé par son université (indienne) d'obtenir une attestation d'accueil d'une université française, précisant :

- les dates où il pourra être accueilli pour une durée d'un mois ;
- qu'il lui sera donné la possibilité d'effectuer des recherches dans la bibliothèque universitaire (qui ne doit pas être fermée pendant la période du séjour) ;
- qu'il lui sera donné la possibilité de suivre certains cours ;
- l'identité du professeur référent qui accepte de conseiller l'étudiant dans sa recherche.

L'attestation d'accueil sera signée par toute personne habilitée.

Si le signataire est différent du professeur référent, celui-ci joindra une attestation confirmant qu'il accepte de conseiller l'étudiant dans sa recherche pendant son séjour en France.

**Nota bene : les bénéficiaires de bourses du gouvernement français sont, dans la mesure du possible, hébergés en résidence universitaire (le coût de l'hébergement est alors imputé sur la bourse) ; cependant les résidences universitaires peuvent manquer de place dans certaines villes. Il est donc vivement recommandé au candidat de se renseigner auprès de l'université d'accueil sur les possibilités d'hébergement.**

## 5. Engagement du candidat

Le candidat sélectionné a pris connaissance des conditions proposées et s'engage à les accepter s'il est sélectionné pour l'attribution de cette bourse.

Prénom, NOM du candidat \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## 6. Engagement de l'université (indienne)

Le directeur du département M. / Mme \_\_\_\_\_

soutient la candidature de M. / Mme \_\_\_\_\_

et s'engage à favoriser les démarches du candidat en vue de son séjour d'études en France (1 mois au dernier trimestre 2014) si sa candidature est sélectionnée.

Signature du directeur du département : \_\_\_\_\_

Cachet du directeur du département : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## Pièces à joindre obligatoirement à la notice de candidature :

1. Attestation d'inscription en doctorat (Ph.D), en cours de validité
  2. Copie des diplômes
  3. Lettre de soutien argumenté du directeur de thèse
  4. Attestation d'accueil d'une université française (voir ci-dessus les éléments à mentionner)
  5. Projet de recherche (voir ci-dessus les spécifications)
  6. Copie de la première page du passeport, valide au moins jusqu'au 30 juin 2015.
- 
-